



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Nouvelle-Aquitaine | 2015

Brive-la-Gaillarde, Saint-Pantaléon-de-Larche – Ancien aérodrome (phase 2)

Opération préventive de diagnostic (2015)

Sophie Defaye



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/32256>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Sophie Defaye, « Brive-la-Gaillarde, Saint-Pantaléon-de-Larche – Ancien aérodrome (phase 2) » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 01 août 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/32256>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Brive-la-Gaillarde, Saint-Pantaléon-de-Larche – Ancien aérodrome (phase 2)

Opération préventive de diagnostic (2015)

Sophie Defaye

- 1 L'opération de diagnostic archéologique a été motivée par le projet d'une grande Zac sur l'emplacement de l'ancien aérodrome de Brive Laroche (phase 2), qui couvre une surface de près de 89 ha, au sein d'une zone d'activité déjà très aménagée sur les communes de Brive-la-Gaillarde et Saint-Pantaléon de Larche. Une première phase réalisée sur l'ancien abattoir de Brive-la-Gaillarde (phase 1) en 2013 par l'Inrap a permis de sonder 4 ha des parcelles avoisinantes, immédiatement à l'est du projet.
- 2 La situation géologique est très sensible puisque des indices archéologiques, notamment préhistoriques, sont régulièrement découverts au sein des formations sédimentaires des basses terrasses, et encore plus favorables dans le cadre de confluence de plusieurs rivières, d'autant plus que l'aménagement concerne la rive gauche de la confluence de la Corrèze et de la Vézère. La vallée ainsi formée est fortement élargie par la conjugaison de la dynamique alluviale des deux grandes rivières et des vallées secondaires de la « Courolle » et « Planchetorte ». Elles ont ainsi influé sur la dynamique sédimentaire par des troncatures et des accumulations sédimentaires.
- 3 La formation de paléochenaux, de dépressions et de replats est le résultat direct de cette évolution. L'arrêt de fonctionnement des chenaux a entraîné progressivement un colmatage sédimentaire, d'où la formation de dépressions fermées. En parallèle, des replats s'organisent et marquent d'autant plus le paysage favorisant les implantations humaines sur des secteurs propices notamment des occupations paléolithiques qui s'installent avant le comblement des paléochenaux. Des dépressions se forment peu à peu à la fin de la seconde moitié de l'Holocène. C'est sur les marges de ces zones humides ou mares que s'installent en général les occupations humaines. Toutefois, le paysage actuel est le résultat d'un fort aménagement moderne qui a entraîné une

régularisation de la surface du sol nécessaire à la construction de l'aérodrome dans les années 1950. Dans un tel contexte, la découverte d'artefacts est d'autant plus compromise que des secteurs entiers du projet ont connu des phases importantes de déblais et remblais qui ont pu affecter les processus sédimentaires et la conservation des vestiges.

- 4 La phase de sondages mécaniques s'est déroulée du 16 mars au 7 mai 2015 avec deux équipes. 302 tranchées ont ainsi été réalisées sur une surface accessible de 274 017 m : le diagnostic a révélé l'existence d'un indice paléolithique avec une industrie sur quartzites et silex taillés et une occupation médiévale. De plus, de nombreuses pièces lithiques ont été découvertes au sein des sondages sous forme d'épandage, sans organisation notable, attribuées au Paléolithique moyen.
- 5 Sur une zone de « replat plus protégé », une occupation du Paléolithique a donc été découverte, matérialisée par une centaine de pièces taillées, essentiellement sur quartzite, réparties au sein de sept tranchées sur un peu plus d'1 ha : les caractères typo-technologiques correspondent à un faciès du Paléolithique moyen. Au sud de l'emprise, un indice médiéval a été repéré au sein d'une dizaine de tranchées sur un peu moins de 2 ha. Ces dernières ont révélé une trentaine de structures en creux, fossoyées et un puits. Seules quelques-unes ont livré du mobilier archéologique permettant d'attribuer cette occupation au bas Moyen Âge. Certaines structures ont été affectées par les aménagements modernes. Toutefois, une certaine organisation spatiale des vestiges semble prendre forme notamment avec un alignement de trous de poteau qui laisse envisager la présence d'un bâtiment ; la découverte d'un puits et de plusieurs fossés vient conforter l'idée d'une occupation distincte.
- 6 Une troisième phase est prévue au premier trimestre 2016 afin d'évaluer le potentiel archéologique des secteurs non sondés lors de la phase 2. Cette dernière investigation permettra sans doute de compléter les données déjà recueillies et pourquoi pas d'apporter des éléments nouveaux qui confirmeraient la forte probabilité de traces d'occupations anciennes à la confluence de la Corrèze et de la Vézère.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtoUFSEfHxpi>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHQxuXEpP65>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrteX5ilPcC2m>

Année de l'opération : 2015

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpX5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtFS9v4PxyYL>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

AUTEURS

SOPHIE DEFAYE

Inrap